

Pompe à chaleur ?

Pourquoi la choisir ?



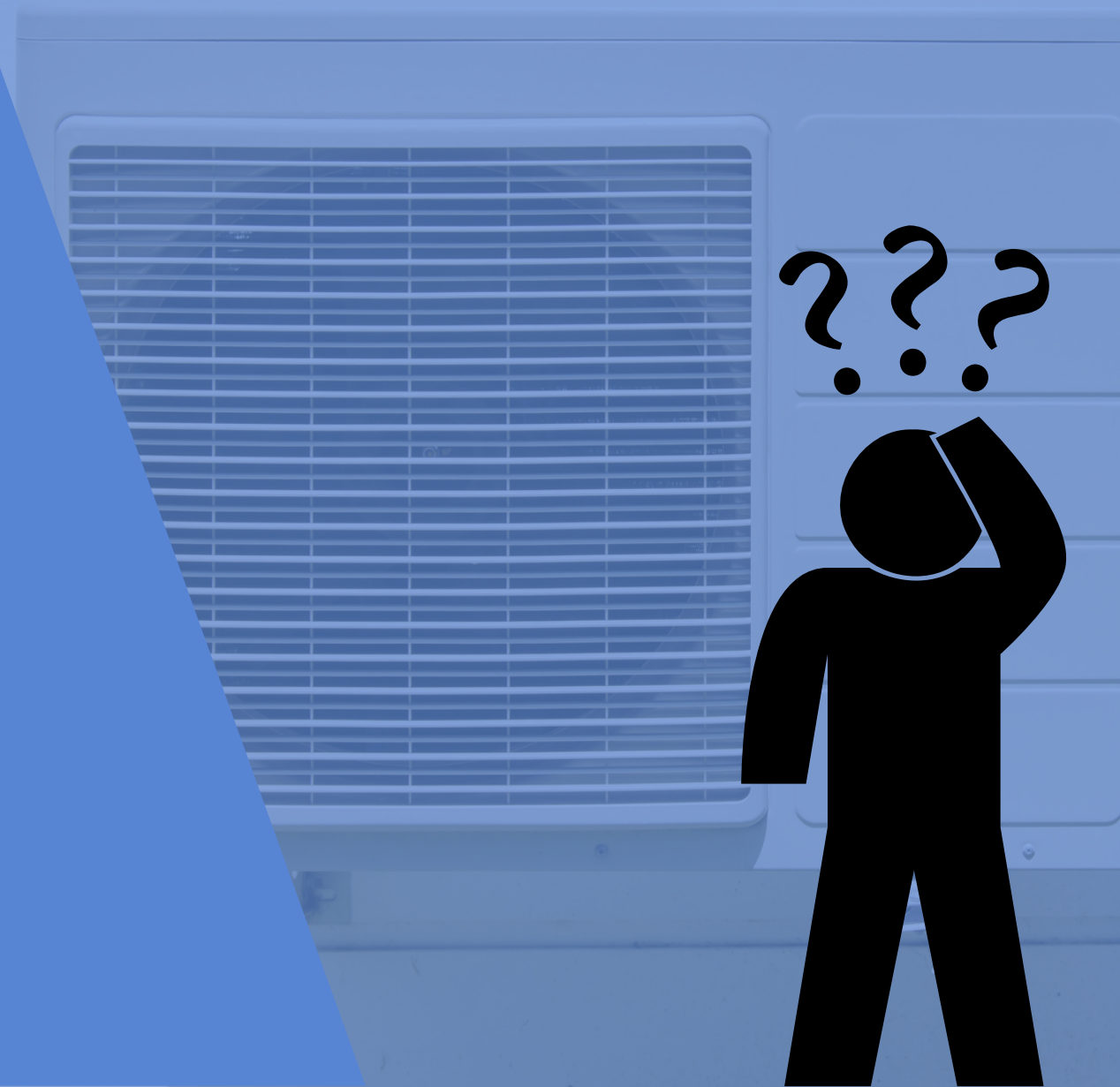
BRANCAFROID

???



Sommaire

1. Présentation (P.1)
2. La climatisation ? Pompe à chaleur ? On parle de quoi ? (P.2)
3. Utilisations et contraintes (P.3)
4. Le contrat d'entretien, pourquoi ? (P.4/5)
5. Services complémentaires (P.6/7)
6. Qualification (P.8)
7. Nos services en différentes étapes (P.9)
8. Eliminateur de vibration (P.10)
9. Votre installation est terminée (P.11)
10. Bien comprendre son devis: Annexe matériel (P.12/15)
11. Caches (P.16)
12. Le mural by daikin (P.17)



BRANCA FROID

Présentation

Société fondée le 02 Décembre 1998, nous intervenons dans les domaines du **froid Commercial** et **industriel**, de la **pompe à chaleur** et des **ballons thermodynamiques**.

Notre âme est l'artisanat et la transmission, les trois associés actuels sont le fondateur, M Trucco Laurent, sa fille Trucco Océane et le premier apprenti entré dans la société, M Clauws Camille.

Très tôt nous avons porté l'innovation dans nos offres en étant les premiers à proposer des extensions de garantie à 7 ans et des services associés.

Nous sommes partenaires **Agir + EDF**, ce qui nous permet, pour les clients éligibles, de vous faire bénéficier de prime à la pompe à chaleur. Nous avons la qualification Qualit'ENR et toutes les attestations adéquates pour la manipulation des fluides frigorigènes.

Nous travaillons avec toutes les marques, cependant nous privilégions la marque DAIKIN, marque avec laquelle nous avons le statut d'ambassadeur ce qui nous permet un accès prioritaire à la Hotline, des tarifs négociés sur les pièces en SAV.

Nos principaux atouts : Une bonne **connaissance** du matériel, un **stock** permanent, des **partenariats** durables, des **exigences qualitatives**. La pompe à chaleur reste un investissement important et nous vous offrons un service complet par un accompagnement permanent.

Nous vous remercions pour votre consultation et espérons pouvoir vous compter parmi nos clients

La présidente : Océane Trucco

La climatisation ? La pompe à chaleur ? On parle de quoi ?

Longtemps le terme de climatisation a été utilisé pour désigner les pompes à chaleur. A leurs débuts, ils étaient principalement utilisés pour rafraîchir. Très vite, le mode chauffage est apparue. Pourtant il aura fallu attendre l'interdiction des appareils dit « ON/OFF » pour que l'on commence à parler de pompe à chaleur.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Comme son nom l'indique, la pompe à chaleur est un appareil qui permet de capter et de récupérer de l'énergie calorifique présente dans la nature. Les appareils actuels permettent même une captation avec des températures extérieures de -20°C . Ces calories sont gratuites. Ce système est basé sur les principes de la « thermodynamique ». La pompe à chaleur récupère les calories contenues dans l'air extérieur, celles-ci sont transférées dans l'échangeur où circule un liquide frigorigène qui va alors s'évaporer au contact des calories. Ce gaz ainsi obtenu va être aspiré puis comprimé par le compresseur ce qui aura comme effet d'en augmenter la pression et la température. Ce gaz haute pression, haute température va ensuite passer dans le condenseur qui va extraire les calories du liquide frigorigène afin de chauffer votre intérieur.

La pompe à chaleur utilise donc une énergie gratuite, cependant elle nécessite un apport en électricité pour faire fonctionner le circuit thermodynamique. Une des principales caractéristique à prendre en compte est donc le COP ou coefficient de performance. Plus celui-ci est élevé, plus votre PAC est performante. Les PAC actuelles ont des COP supérieurs à 3 ce qui signifie que pour 1KWH d'électricité consommé, la pompe à chaleur va extraire 3 KWH d'énergie gratuite et sera donc en mesure de fournir 4KWH de chaleur. En cycle « ÉTÉ » le processus est inversé afin de capter les calories dans votre intérieur et les rejeter à l'extérieur.

Tous les appareils sont REVERSIBLES et INVERTERS, selon les gammes ils peuvent avoir plus ou moins d'option.

Utilisations et contraintes

L'utilisation des pompes à chaleur reste simple, elle se pilote avec une télécommande.

Mise en marche, choix du mode de fonctionnement, puissance de ventilation, réglage de la température.....et bien d'autres fonctions du bout des doigts.

Les unités étant « Aspirantes - Soufflantes » elles sont pourvues d'un filtre. Ce filtre nécessite un nettoyage régulier afin de garantir une utilisation optimale de votre appareil.

Repère 1 : Turbine

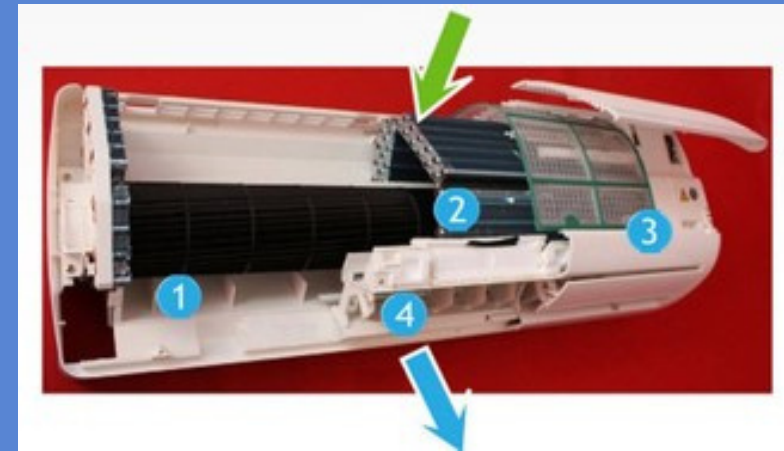
Repère 2 : Echangeur (entrée de l'air)

Repère 3 : Filtres

Repère 4 : Sortie d'air traité

Tous les mois : Ouvrir le cache avant, faire coulisser les filtres, les nettoyer à l'eau chaude avec un produit ménager (type produit vaisselle), égoutter, remettre en place.

Temps de manipulation : 5 minutes



Le contrat d'entretien, pourquoi ?

Bien que l'entretien courant vous incombe et se doit d'être régulier, de fines particules passent dans l'échangeur et finissent par l'encrasser. Entraînées par les eaux de condensat elles finissent par s'accumuler dans le bac de rétention.

Poussières - Chaleur - Humidité favorisent la formation et la prolifération de mousses et champignons.



N'oubliez pas que votre appareil fonctionne en circuit d'air intérieur.

Certain disent que la « Climatisation irrite », une pompe à chaleur propre et entretenue est saine, et donc, trop souvent, cette irritation est dû à des appareils mal ou pas entretenus.

75 % des pannes constatées sont dues à une absence d'entretien, alors il est préférable d'avoir conscience qu'en dehors de l'achat de votre appareil, des frais induits sont à prévoir. Le contrat d'entretien permet donc :
De maintenir un appareil sain, de garantir les performances d'origine, d'éviter une usure prématurée, d'éviter une surconsommation d'énergie.

Certain fabricant garantissent les pièces trois ans et le compresseur 5 ans, sachez que cette garantie est soumise à la condition d'un entretien régulier.

En cas de problème ou de sinistre, un suivi vous permettra de faire valoir vos droits auprès de votre assureur.
Nous vous conseillons de prendre un contrat d'entretien et de prendre en compte cette dépense avant de faire l'acquisition d'une pompe à chaleur, nous vous proposerons, avant même la validation de votre commande des solutions afin de vous accompagner pour pouvoir profiter pleinement de vos appareils sans mauvaises surprises
Fort de nos 25 années d'expériences nous vous proposons des solutions novatrices, à tarif préférentiel. Alors n'hésitez pas.

Services complémentaires

Branca Froid a toujours été innovante sur les services proposés. Nous proposons des services complémentaires :

- Contrat entretien classique, d'une durée de deux ans avec facturation annuelle. Vous pouvez y souscrire quand bon vous semble, le prolonger ou l'arrêter, nos contrats sont sur mesure. Pour une installation mono-split sur Ajaccio avec une visite annuelle nous commençons à 147 € TTC.
- Contrat avec extension de garantie, contrat à prendre dès la première année, les années doivent se suivre sans interruption, le montant annuel forfaitaire et calculé selon le type de matériel et d'installation. Ce type de contrat est proposé en option, avec facturation annuelle et maintien du prix sur la période de 7 ans. Il vous donne droit à une garantie TOTALE (dans les mêmes conditions que la garantie légale) soit : Garantie pièces, déplacement, main d'œuvre et charge en fluide frigorigène avec un passage annuel pour un entretien de vos appareils.

Des règlements en **3 ou 4 fois sans frais** peuvent être envisagés.
Alors n'hésitez pas à demander un paiement en 3 ou 4 mensualités.

Nous vous faisons parvenir un devis détaillé par poste. Ainsi il sera plus facile de comprendre le prix des prestations proposées.

Nous prenons soin de vous joindre les documents commerciaux ainsi que la fiche technique du matériel, n'hésitez pas à les consulter, vous y trouverez :

- Les puissances restituées en mode « chaud/froid » : Indique la puissance disponible de votre appareil
- Les puissances absorbées en mode « chaud/froid » : Indique les puissances consommées selon le mode de fonctionnement
- Le SCOP : Coefficient de performance chauffage. Plus il est élevé, plus votre PAC est performante. On considère qu'au-dessus de 4 le matériel est très performant.

Bien sûr, vous trouverez aussi d'autres indications (Taille, poids, niveaux sonores etc....)

Exemple de tableau

Unité intérieure		CTXM15R	FTXM20R	FTXM25R	FTXM35R	FTXM42R	FTXM50R	FTXM60R	FTXM71R
Groupe extérieur		Multisplit	RXM20R9	RXM25R9	RXM35R9	RXM42R	RXM50R	RXM60R	RXM71R
Indice puissance frigorifique		1,5 kW	2 kW	2,5 kW	3,5 kW	4,2 kW	5 kW	6 kW	7,1 kW

Caractéristiques de l'ensemble en mode FROID

Performances									
Puissance restituée à +35 °C (min. / nom. / max.)	kW	Disponible uniquement pour applications de type Multisplit	1,30 / 2,00 / 2,60	1,30 / 2,50 / 3,20	1,40 / 3,50 / 4,00	1,70 / 4,20 / 5,00	1,70 / 5,00 / 6,00	1,90 / 6,00 / 7,00	2,30 / 7,10 / 8,50
Puissance absorbée à +35 °C (nominale)	kW		0,44	0,56	0,80	0,97	1,36	1,77	2,34
EER*			4,57	4,50	4,23	4,33	3,68	3,39	3,03
Plage de fonctionnement	°CBS		-10~50	-10~50	-10~50	-10~50	-10~50	-10~50	-10~46
Performances saisonnières									
Label saisonnier		Disponible uniquement pour applications de type Multisplit	A+++	A+++	A+++	A++	A++	A++	A++
SEER			8,65	8,65	8,65	7,86	7,41	6,90	6,20
Pdesign	kW		2,00	2,50	3,40	4,20	5,00	6,00	7,10
Consommation énergétique annuelle	kWh		81	101	138	187	236	304	401

Caractéristiques de l'ensemble en mode CHAUD

Performances									
Puissance restituée à +7 °C (min. / nom. / max.)	kW	Disponible uniquement pour applications de type Multisplit	1,30 / 2,50 / 3,50	1,30 / 2,80 / 4,70	1,40 / 4,00 / 5,20	1,70 / 5,40 / 6,00	1,70 / 5,80 / 7,70	1,70 / 7,00 / 8,00	2,30 / 8,20 / 10,20
Puissance restituée à -5 °C (nominale)	kW		1,60	1,79	2,56	3,45	3,71	4,48	6,16
Puissance restituée à -10 °C (nominale)	kW		1,36	1,52	2,17	2,93	3,15	3,80	5,24
Puissance absorbée à +7 °C (nominale)	kW		0,50	0,56	0,99	1,31	1,45	1,94	2,57
COP*		Disponible uniquement pour applications de type Multisplit	5,00	5,00	4,04	4,12	4,00	3,61	3,19
Plage de fonctionnement	°CBH		-20 ~ 18	-20 ~ 18	-20 ~ 18	-20 ~ 18	-20 ~ 18	-20 ~ 18	-15 ~ 24
Performances saisonnières									
Label saisonnier		Disponible uniquement pour applications de type Multisplit	A+++	A+++	A+++	A++	A++	A+	A+
SCOP			5,10	5,10	5,10	4,71	4,71	4,30	4,10
Éligible CEE BAR-TH-129			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pdesign	kW		2,30	2,50	2,50	4,00	4,60	4,80	6,20
Consommation énergétique annuelle	kWh		632	659	687	1 189	1 369	1 562	2 117

Entreprise bénéficiant de la qualification

Qualipac sous le numéro
QPAC/54218

et partenaire Agir+ EDF, nous nous sommes engagés à respecter un protocole strict.

ces qualifications sont soumises à des conditions drastiques et nous sommes régulièrement contrôlés par un organisme indépendant.

Tout ceci nous oblige à proposer un service de qualité, du devis jusqu'à la facturation.

même au-delà, puisque nos temps de réponse sont pris en compte concernant le SAV.

En tant que consommateur, vous avez donc tout intérêt à choisir un artisan certifié Qualipac pour vos travaux.

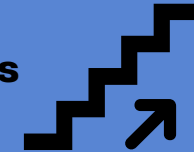


Charte qualité pour les installateurs de pompes à chaleur

Les installateurs QualiPAC ont signé et se sont engagés à respecter les 10 points de cette charte.

- 1^{er} Posséder au sein de son entreprise les **compétences professionnelles** nécessaires, acquises par la formation initiale ou continue, et par une pratique confirmée. Etre à jour de ses obligations légales, et disposer des garanties légales couvrant explicitement l'ensemble des activités et travaux qu'elle réalise.
- 2^{ème} Préconiser des matériels NF PAC ou Heat Pump KEYMARK pour une PAC ou NF Electricité Performance pour un CET - ou respectant les mêmes exigences - et être le **relais des informations** de l'Association Qualit'EnR et des organismes publics.
- 3^{ème} En amont, assurer auprès du client un **rôle de conseil**, l'assister dans le choix des solutions les mieux adaptées à l'aide d'une étude thermique et compte tenu des contraintes du site, de la taille du foyer, et des énergies d'appoint disponibles.
- 4^{ème} Après visite sur site, soumettre au client un **devis descriptif écrit, détaillé et complet**, de l'installation d'un système de pompe à chaleur, en fixant un délai de réalisation, des termes de paiement et des conditions de garantie légale.
- 5^{ème} Informer le client sur les démarches nécessaires, relatives en particulier aux déclarations préalables de travaux, aux conditions d'octroi des aides publiques et des incitations fiscales en vigueur.
- 6^{ème} Une fois l'accord du client obtenu (devis co-signé), réaliser l'installation commandée dans le **respect des règles** professionnelles, normes et textes réglementaires applicables, selon les prescriptions prévues.
- 7^{ème} Régler et mettre en service l'installation, puis procéder à la réception des travaux en présence du client. Lui remettre les notices et tous documents relatifs aux conditions de garantie et d'entretien/maintenance de la PAC et/ou du CET et lui proposer systématiquement un contrat d'entretien.
- 8^{ème} Remettre au client une **facture descriptive détaillée** (qui distingue a minima le poste -fourniture des équipements-, et le poste -main d'œuvre-) et complète de la prestation, conforme au devis (avec désignation précise des matériels installés et références exactes de leur certification). Lui fournir en outre toute attestation signée dont celui-ci aurait besoin pour faire valoir ses droits aux aides publiques.
- 9^{ème} En cas d'anomalie ou d'incident de fonctionnement de l'installation signalé par le client, **s'engager à intervenir** sur le site dans des délais rapides, et procéder aux vérifications et remises en état nécessaires, dans le cadre des obligations d'intervention attachées à la garantie de bon fonctionnement.
- 10^{ème} Favoriser toute **opération de contrôle** que l'Association Qualit'EnR ou son mandataire souhaiterait effectuer sur ses réalisations, aux fins d'examiner les conditions de mise en œuvre et de réalisation des prestations.

Nos services en différentes étapes



Vous nous avez contactés, un mandataire de notre société est passé afin de vous proposer le matériel le mieux adapté à vos besoins. Un devis vous est établi, reprenant les différents points vus. Les délais figurant sur le devis sont des délais moyens constatés, aussi avant la prise et la validation de votre commande

- Nous vous indiquons des délais fermes, ceux-ci sont notés sur le bon de commande
- Votre commande validée, le secrétariat vous contacte dans les 72H afin de vous proposer une date d'installation. (Celle-ci sera fixée en fonction de vos disponibilités et de notre planning travaux)

La veille de l'installation, un rappel vous sera notifié soit par sms ou par appel

Les techniciens d'installation se présenteront à votre domicile à l'heure fixée afin de finaliser la réalisation de votre projet

Ils sont équipés en matériel de protection (Dalle de sol - Bâche) utilise un aspirateur pour tous les percements afin d'éviter la dispersion de poussière.

- Dans l'environnement immédiat de l'installation, il est préférable de retirer les objets fragiles. Si cela n'a pas été fait, le responsable d'installation vous le notifiera.

Les fournisseurs livrent les appareils avec des connexions à visser pour faciliter l'installation des unités intérieures. Toutefois, notre expérience nous a démontré qu'avec une utilisation en mode ÉTÉ et HIVERS, un phénomène de dilatation (en mode chauffage) et de contraction (en mode froid) peuvent avec le temps engendrer des micro-fuites.

Ces fuites altèrent le fonctionnement de votre appareil et, leurs réparations ont un coût assez conséquent car bien sûr, les dysfonctionnements se produiront au delà de la garantie

Chez Branca Froid, nous supprimons les raccords à visser des unités intérieures et pratiquons un emboitage soudé à la brasure avec un minimum de 2% d'argent. Ce protocole assure une étanchéité parfaite.

Sur la partie extérieure, nous installons des éliminateurs de vibration qui absorbent vibrations et dilatations évitant les effets de résonance selon la composition du mur et si cela est utile.

Nous vérifions l'étanchéité de la soudure par une mise sous pression d'azote. Ce protocole nous permet de vous garantir un circuit étanche et sûr.

Vous l'aurez compris, nos installations sont faites pour votre tranquillité et vous éviter des frais ultérieurs



Eliminateur de vibration





Votre installation est terminée :

Le technicien vous fait une prise en main de votre appareil, afin de pouvoir exploiter les pleines capacités de votre installation, vous expliquant les fonctionnalités de commande. Il vous expliquera comment nettoyer les filtres (même si vous intégrez le contrat d'entretien, pensez que les filtres doivent être nettoyés tous les mois)
Il vous remettra la documentation d'utilisation de votre appareil ainsi qu'un document de livraison de chantier, parce que votre avis est important, une attestation de bonne exécution.
Il remplira une fiche de mise en marche, fiche d'autocontrôle permettant de s'assurer de la bonne exécution des tâches.

Voilà, vous êtes prêts à profiter confortablement de votre installation.

Besoin de plus de renseignements, n'hésitez pas à nous joindre

Par tel : 0 495 206 260

Par mail : branca-froide@hotmail.fr



Silumblocs anti vibration

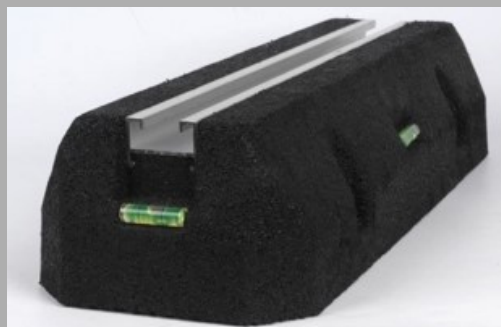


Bien comprendre son devis: Annexe matériel



Support de sol - PVC - Sur sol dur

Support de sol - Rupper résistant



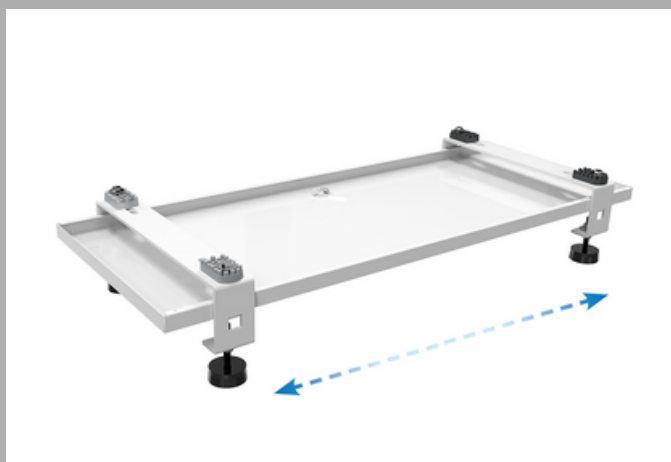
Support mural - Charges légères



Support mural - Charges lourdes



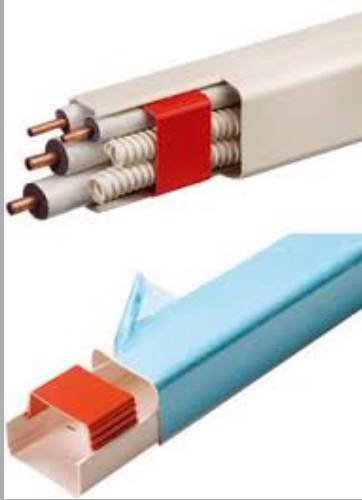
Bien comprendre son devis : annexe matériel



Les bacs de réception des condensats



Goulotte extérieure Anti UV



Bien comprendre son devis : annexe matériel

Accessoire de finition goulotte



Accessoire d'angle goulotte



Accessoire de finition liaison goulotte



Goulotte Intérieure PVC blanc

Tube évacuation souple - renforcé



Cuivre isolé avec isolant anti UV



Bien comprendre son devis : annexe matériel



Câble avec gaine de protection RO2V
Utilisation autorisé en extérieur

Interrupteurs différentiels ou de proximité, ils sont là pour vous protéger



Tube PVC - Rigide anti UV



Tube PVC - Rigide pour évacuation



Cache moteur en ALU - Blanc



Les moteurs peuvent avoir un visuel discutable, nous avons sélectionné une gamme de cache en Aluminium avec deux couleurs disponibles :

Blanc et Anthracite

Ils ont deux avantages : **Cacher et Protèger**

Ce produit vous intéresse ?

Demandez nous un devis

Cache moteur en ALU - Anthracite



Le Stylish



Emura; Noir ou blanc



Le mural by DAIKIN

Le Perfera sobriété et ligne pure



Le Comfora, simple et efficace





Vous l'aurez compris, nous offrons à nos clients du matériel et des fournitures de qualité.

Nos prestations sont le fruit d'une **expérience** de plus de vingt ans.
Nos personnels intervenants sont qualifiés, formés, ils suivent des stages de formation de marque et un protocole établi.

La pompe à chaleur reste un investissement conséquent, investissement qui sera rentabilisé par une **économie** d'énergie conséquente.

La tranquillité de nos clients, **limiter les frais** induits reste pour nous un objectif. Conscient qu'une partie de la clientèle fera le choix "du prix le plus bas", nous avons créé un site de vente en ligne.

Attention les prix sont le fruit d'un partenariat établi avec les plus grandes marques et si le matériel est le même, le service n'est pas identique, il s'adresse donc à un public averti, professionnel ou ayant un frigoriste attitré.

**Vous recherchez du matériel bon marché ? Laissez nous vous surprendre, rendez vous sur
www.brancafroid.fr**

REJOIGNEZ-NOUS



Branca froid



Branca Branca Froid Sarl



@brancafroid



Branca Froid Ajaccio - Installations frigorifiques

